

**La Corporation de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 31 mai 2010**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Bilans	3
Produits et charges	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 41



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
La Corporation de l'École des hautes études
commerciales de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions, des immobilisations, de souscription et de dotation de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2010 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École au 31 mai 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 8 octobre 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14557

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

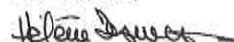
Bilans

au 31 mai 2010

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de souscription		Fonds de dotation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF												
Actif à court terme												
Encaisse					22	1 589 411	18 636	175 690	154 594	54 677	173 252	1 819 778
Subventions à recevoir (note 7a)	12 518 118	12 531 992				158 719					12 518 118	12 690 711
Débiteurs (note 8)	4 251 899	4 013 138	643 828	1 293 715	7 428	7 428	2 190		398 398	343 807	5 303 743	5 658 088
Frais payés d'avance	1 185 136	1 133 977						29 088			1 185 136	1 163 065
	<u>17 955 153</u>	<u>17 679 107</u>	<u>643 828</u>	<u>1 293 715</u>	<u>7 450</u>	<u>1 755 558</u>	<u>20 826</u>	<u>204 778</u>	<u>552 992</u>	<u>398 484</u>	<u>19 180 249</u>	<u>21 331 642</u>
Subventions à recevoir (note 7b)	762 897	1 081 997			4 333 854	10 447 618					5 096 751	11 529 615
Placements (note 9)	11 171 702	12 593 844					103 704	96 124	38 343 197	34 838 491	49 618 603	47 528 459
Immobilisations (note 10)					120 351 605	115 109 535					120 351 605	115 109 535
Interfonds	6 949 031	3 793 682	20 206 339	15 812 116	(21 380 121)	(16 155 715)	1 807 798	1 374 734	(7 583 047)	(4 824 817)		
Actif pour avantages sociaux futurs (note 11)	10 176 900	8 553 700									10 176 900	8 553 700
Autre actif (note 12)					526 316	578 947					526 316	578 947
	<u>29 060 530</u>	<u>26 023 223</u>	<u>20 206 339</u>	<u>15 812 116</u>	<u>103 831 654</u>	<u>109 980 385</u>	<u>1 911 502</u>	<u>1 470 858</u>	<u>30 760 150</u>	<u>30 013 674</u>	<u>185 770 175</u>	<u>183 300 256</u>
	<u>47 015 683</u>	<u>43 702 330</u>	<u>20 850 167</u>	<u>17 105 831</u>	<u>103 839 104</u>	<u>111 735 943</u>	<u>1 932 328</u>	<u>1 675 636</u>	<u>31 313 142</u>	<u>30 412 158</u>	<u>204 950 424</u>	<u>204 631 898</u>
PASSIF												
Passif à court terme												
Découvert bancaire	1 369 245	605 060									1 369 245	605 060
Emprunts bancaires (note 13)	10 748 297	11 900 000									10 748 297	11 900 000
Créditeurs (note 14)	20 150 299	20 752 232			752 434	953 971			62 734	64 179	20 965 467	21 770 382
Produits reportés (note 15)	5 805 028	4 795 235									5 805 028	4 795 235
Dû à la Fondation HEC Montréal et à des sociétés apparentées, sans intérêt	5 294	607										
Versements sur la dette à long terme					3 473 751	19 142 218	1 240 032	1 281 672			1 245 326	1 282 279
	<u>38 078 163</u>	<u>38 053 134</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 226 185</u>	<u>20 096 189</u>	<u>1 240 032</u>	<u>1 281 672</u>	<u>62 734</u>	<u>64 179</u>	<u>43 607 114</u>	<u>59 495 174</u>
Dette à long terme (note 16)					61 359 249	51 229 000					61 359 249	51 229 000
Apports reportés (note 17)	223 147		23 088 972	20 887 811			692 296	393 964			24 004 415	21 281 775
	<u>38 301 310</u>	<u>38 053 134</u>	<u>23 088 972</u>	<u>20 887 811</u>	<u>65 585 434</u>	<u>71 325 189</u>	<u>1 932 328</u>	<u>1 675 636</u>	<u>62 734</u>	<u>64 179</u>	<u>128 970 778</u>	<u>132 005 949</u>
SOLDES DE FONDS												
Non affecté	609 435	2 913 110									609 435	2 913 110
Affectations d'origine interne (note 18)	8 104 938	2 736 086							4 773 373	4 757 571	12 878 311	7 493 657
Affectations d'origine externe (note 19)			(2 238 805)	(3 781 980)					26 477 035	25 590 408	24 238 230	21 808 428
Investi en immobilisations					38 253 670	40 410 754					38 253 670	40 410 754
	<u>8 714 373</u>	<u>5 649 196</u>	<u>(2 238 805)</u>	<u>(3 781 980)</u>	<u>38 253 670</u>	<u>40 410 754</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 250 408</u>	<u>30 347 979</u>	<u>75 979 646</u>	<u>72 625 949</u>
	<u>47 015 683</u>	<u>43 702 330</u>	<u>20 850 167</u>	<u>17 105 831</u>	<u>103 839 104</u>	<u>111 735 943</u>	<u>1 932 328</u>	<u>1 675 636</u>	<u>31 313 142</u>	<u>30 412 158</u>	<u>204 950 424</u>	<u>204 631 898</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur


A Administrateur

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Produits et charges
de l'exercice terminé le 31 mai 2010

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions										
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	76 180 774	74 750 447	692 042	958 634	4 704 506	8 875 025			81 577 322	84 584 106
Autres ministères provinciaux	15 750	35 250	1 717 653	1 707 419					1 733 403	1 742 669
Fédérales	936 829	973 269	2 922 655	2 583 356					3 859 484	3 556 625
Autres – gouvernementales				31 500						31 500
Autres – non gouvernementales	110 000	185 295	482 305	249 129					592 305	434 424
Droits de scolarité	24 232 134	23 544 742							24 232 134	23 544 742
Cotisations des étudiants	2 505 540	2 441 873							2 505 540	2 441 873
Dons de particuliers et de corporations	152 878	54 910	2 116 568	738 186			1 447 849	1 176 810	3 717 295	1 969 906
Produits financiers (note 4)	565 725	907 841	655 033	1 834 878			768	7 769	1 221 526	2 750 488
Projets universitaires			724 395	637 448					724 395	637 448
Services contractuels	211 022		2 837 254	3 124 733					3 048 276	3 124 733
Coûts indirects	1 176 621	1 139 143	(1 176 621)	(1 139 143)						
Services à la collectivité	6 033 001	6 723 411	310 926	352 028					6 343 927	7 075 439
Entreprises auxiliaires	2 703 510	2 889 615							2 703 510	2 889 615
Services rendus à l'extérieur	1 090 485	629 161	942 136	1 240 722			233 903		2 266 524	1 869 883
Fondation HEC Montréal et sociétés contrôlées	28 409	18 588	254 086	1 176 177					282 495	1 194 765
Autres produits	1 649 772	56 742	38 767	33 315	10 185	11 988	320 000	652 000	2 018 724	754 045
	117 592 450	114 350 287	12 517 199	13 528 382	4 714 691	8 887 013	2 002 520	1 836 579	136 826 860	138 602 261
Charges										
Enseignement et recherche	65 544 804	65 856 328	9 042 546	9 666 124					74 587 350	75 522 452
Soutien à l'enseignement et à la recherche	12 264 309	11 443 152							12 264 309	11 443 152
Soutien institutionnel	23 277 989	23 087 630	141 300	118 668			14 837	20 093	23 434 126	23 226 391
Services aux étudiants	3 240 099	3 041 381	2 883 607	2 924 151					6 123 706	5 965 532
Services à la collectivité	7 571 059	8 357 065	383 873	641 296					7 954 932	8 998 361
Entreprises auxiliaires	988 400	955 260							988 400	955 260
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(1 623 200)	(8 553 700)							(1 623 200)	(8 553 700)
Intérêts et frais financiers (note 5)	143 636	99 297			3 277 900	4 362 895			3 421 536	4 462 192
Perte sur la radiation d'immobilisations					11 080	91 551			11 080	91 551
Biens sous le seuil de capitalisation					271 104	62 389			271 104	62 389
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif					6 885 691	6 982 252			6 885 691	6 982 252
Contribution à des organismes externes							313 197	191 180	313 197	191 180
Contribution à la Fondation HEC Montréal							1 340 032	1 273 903	1 340 032	1 273 903
Autres							334 454	351 403	334 454	351 403
	111 407 096	104 286 413	12 451 326	13 350 239	10 445 775	11 499 087	2 002 520	1 836 579	136 306 717	130 972 318
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6 185 354	10 063 874	65 873	178 143	(5 731 084)	(2 612 074)	-	-	520 143	7 629 943

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2010

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de souscription		Fonds de dotation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	5 649 196	3 350 287	(3 781 980)	16 682 046	40 410 754	44 460 534			30 347 979	40 186 547	72 625 949	104 679 414
Modifications comptables (note 2)		(1 983 775)		(16 682 046)		(5 726 202)				(11 345 768)		(35 737 791)
Soldes de fonds (négatifs) au début, retraités	5 649 196	1 366 512	(3 781 980)	-	40 410 754	38 734 332	-	-	30 347 979	28 840 779	72 625 949	68 941 623
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, retraités	6 185 354	10 063 874	65 873	178 143	(5 731 084)	(2 612 074)					520 143	7 629 943
Apports reçus à titre de dotations									886 628	1 492 495	886 628	1 492 495
Virements interfonds (note 6)	(3 523 928)	(4 125 058)	(65 873)	(178 143)	3 574 000	4 288 496			15 801	14 705		
	8 310 622	7 305 328	(3 781 980)	-	38 253 670	40 410 754	-	-	31 250 408	30 347 979	74 032 720	78 064 061
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	392 736	(1 701 299)	1 533 591	(4 264 815)		(409)		(20)			1 926 327	(5 966 543)
Reclassement à l'état des produits et charges												
Perte sur la cession de placements	11 015	45 167	9 584	482 835		409		20			20 599	528 431
Gains cumulés (pertes cumulées) porté(e)s directement à l'état de l'évolution des soldes de fonds	403 751	(1 656 132)	1 543 175	(3 781 980)	-	-	-	-	-	-	1 946 926	(5 438 112)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	8 714 373	5 649 196	(2 238 805)	(3 781 980)	38 253 670	40 410 754	-	-	31 250 408	30 347 979	75 979 646	72 625 949

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mai 2010

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	520 143	7 629 943
Éléments hors caisse		
Variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	300 000	1 513 000
Pertes réalisées sur la cession de placements disponibles à la vente	20 599	528 431
Perte sur la radiation d'immobilisations	11 080	91 551
Participation aux résultats d'un organisme contrôlé	(42 738)	(40 801)
Revenus sur fonds de placements capitalisés	(1 682 567)	(841 966)
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif	6 885 691	6 982 252
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(1 623 200)	(8 553 700)
Subvention à recevoir	6 292 364	3 042 636
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 20)	3 572 887	4 565 516
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 254 259</u>	<u>14 916 862</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(1 426 414)	(29 456 765)
Cession de placements	2 687 900	30 263 350
Acquisitions d'immobilisations	(12 086 210)	(6 214 620)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(10 824 724)</u>	<u>(5 408 035)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(1 151 703)	8 700 000
Emprunts à long terme	15 000 000	7 000 000
Remboursements d'emprunts	(20 538 218)	(24 033 361)
Dû à la Fondation HEC Montréal et à des sociétés apparentées	(36 953)	(1 053 762)
Apports reçus à titre de dotations	886 628	1 492 495
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 840 246)</u>	<u>(7 894 628)</u>
Variation nette de la situation de trésorerie	(2 410 711)	1 614 199
Situation de trésorerie au début	<u>1 214 718</u>	<u>(399 481)</u>
Situation de trésorerie à la fin	<u><u>(1 195 993)</u></u>	<u><u>1 214 718</u></u>
La situation de trésorerie comprend :		
Encaisse	173 252	1 819 778
Découvert bancaire	(1 369 245)	(605 060)
	<u><u>(1 195 993)</u></u>	<u><u>1 214 718</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'École, constituée en vertu de la Loi sur La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

À compter de l'exercice financier 2010-2011, la date de fin d'exercice sera modifiée pour le 30 avril.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Le 1^{er} juin 2009, conformément à la prescription du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), l'École a adopté rétroactivement les recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) et a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Auparavant, les états financiers de l'École étaient préparés selon les principes comptables contenus dans le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* du MELS.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

L'adoption de ces normes a eu les effets suivants sur les états financiers de l'École :

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2009					
Solde au début	(1 983 775)	(16 682 046)	(5 726 202)	(11 345 768)	(35 737 791)
Résultats de l'exercice terminé le 31 mai 2009					
Comptabilisation des avantages sociaux futurs (a)	8 553 700				8 553 700
Comptabilisation des vacances à payer (b)	(285 324)				(285 324)
Méthode du report pour comptabiliser les apports (c)		(1 411 211)	(2 516 836)		(3 928 047)
Modification des amortissements (d)			(1 453 006)		(1 453 006)
Annulation des dépenses d'immobilisations à même les revenus (e)	4 110 353	178 143	(4 288 496)		
Modification de la comptabilisation des revenus de placements du fonds de dotation (f)	77 387			(1 049 853)	(972 466)
	<u>10 472 341</u>	<u>(17 915 114)</u>	<u>(13 984 540)</u>	<u>(12 395 621)</u>	<u>(33 822 934)</u>
Soldes de fonds					
Virement au fonds des immobilisations (e)	(4 110 353)	(178 143)	4 288 496		
Revenus de dotation comptabilisés directement au solde de fonds (f)				1 492 495	1 492 495
Virement au fonds de dotation	(14 705)			14 705	
Modification de la comptabilisation des revenus de placements du fonds de dotation (f)	(1 495 033)	(3 781 980)			
	<u>4 852 250</u>	<u>(21 875 237)</u>	<u>(9 696 044)</u>	<u>7 161 390</u>	<u>1 884 377</u>
Impact sur le solde de fonds au 31 mai 2009				(3 727 031)	(30 446 062)
Postes du bilan – impact au 31 mai 2009					
Augmentation (diminution) des subventions à recevoir		(3 299 189)	10 447 618	602 012	7 750 441
Augmentation (diminution) des interfonds	2 017 280	2 311 763		(4 329 043)	
Diminution des immobilisations			(20 143 662)		(20 143 662)
Augmentation de l'actif pour avantages sociaux futurs	8 553 700				8 553 700
Augmentation des créditeurs	(5 718 730)				(5 718 730)
Augmentation des apports reportés	<u>4 852 250</u>	<u>(20 887 811)</u>	<u>(9 696 044)</u>	<u>(3 727 031)</u>	<u>(20 887 811)</u>
		<u>(21 875 237)</u>	<u>(9 696 044)</u>	<u>(3 727 031)</u>	<u>(30 446 062)</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- (a) L'École s'est conformée au chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », du *Manuel de l'ICCA* pour la comptabilisation de ses différents régimes d'avantages sociaux futurs. Au fonds de fonctionnement, cette modification a entraîné une diminution des charges et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 623 200 \$ (8 553 700 \$ en 2009). De plus, cette modification a entraîné une augmentation de l'actif au titre des prestations constituées de 10 176 900 \$ (8 553 700 \$ en 2009) ainsi qu'une augmentation du solde de fonds de 1 623 200 \$ (8 553 700 \$ en 2009).
- (b) L'École a appliqué la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des vacances à payer. Au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, cette modification a entraîné une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 365 264 \$ (285 324 \$ en 2009) ainsi qu'une augmentation des créditeurs de 6 083 994 \$ (5 718 730 \$ en 2009) et une diminution des soldes de fonds de 365 264 \$ (285 324 \$ en 2009).
- (c) L'École a adopté la méthode du report pour la constatation des apports. Au fonds avec restrictions, cette modification a entraîné une diminution du solde de fonds de 23 088 972 \$ (20 887 811 \$ en 2009), une augmentation des apports reportés de 23 088 972 \$ (20 887 811 \$ en 2009) ainsi qu'une diminution des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 2 201 161 \$ (1 235 097 \$ en 2009).

Pour le fonds des immobilisations, la méthode de comptabilisation selon la méthode du report a pour conséquence une diminution des revenus de subventions de 6 113 763 \$ (2 516 836 \$ en 2009) ainsi qu'une augmentation des subventions à recevoir et du solde de fonds de 4 333 855 \$ (10 447 618 \$ en 2009).

- (d) En juillet 2008, le contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique a été appliquée de façon rétroactive au 1^{er} juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement. L'École a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation de 20 143 662 \$ de l'amortissement cumulé des immobilisations, ainsi que du solde de fonds au 31 mai 2009.
- (e) Les acquisitions d'immobilisations étaient comptabilisées aux produits et charges des différents fonds alors que dorénavant ces acquisitions sont présentées à titre de virement dans le solde de fonds. Cette modification n'a aucun impact sur le solde de fonds, mais a entraîné une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds de fonctionnement de 3 508 127 \$ (4 110 353 \$ en 2009), de celui du fonds avec restrictions de 65 873 \$ (178 143 \$ en 2009) et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds des immobilisations de 3 574 000 \$ (4 288 496 \$ en 2009).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- (f) L'École a adopté la méthode de la comptabilisation selon la méthode du report. Cette méthode fait en sorte que les revenus de placements et les dépenses ne sont plus comptabilisés au fonds de dotation.

Les revenus nets de placements sont comptabilisés au fonds de fonctionnement s'ils ne sont pas affectés ou dans les fonds affectés à titre d'apports reportés lorsque ceux-ci sont affectés. De plus, les dotations sont imputées directement aux soldes de fonds. Enfin, les gains latents et les pertes latentes sont comptabilisés de la même manière que les revenus de placements affectés, sauf les pertes latentes affectées, qui sont imputées directement aux soldes de fonds.

Par conséquent, il n'y a plus d'excédent des produits par rapport aux charges au fonds de dotation et seul le capital permanent est présenté au fonds de dotation, et ce, qu'il soit d'origine externe ou d'origine interne (virement).

Organismes sans but lucratif

Le 1^{er} juin 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'École a appliqué les modifications apportées par l'ICCA à la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et aux chapitres de la série 4400 ainsi que les modifications corrélatives aux autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. Ces modifications, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, touchent principalement les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540, « État des flux de trésorerie »;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Inclusion de normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de l'École.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers de l'École ne sont pas consolidés avec ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées par voie de note afférente aux états financiers.

Les participations dans les sociétés à but lucratif sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Par conséquent, les placements dans Valorisation Gestion, société en commandite et dans Intercetco management inc. sont évalués à la valeur de consolidation.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Toutes les ressources sont présentées dans les fonds ayant des objectifs précis afin d'observer les limites et restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles. Les fonds utilisés dans les présents états financiers sont les suivants :

- Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement;
- Le fonds de souscription rend compte des opérations relatives aux campagnes de souscription de l'École. Le produit des campagnes de souscription ainsi que les produits financiers affectés par le conseil d'administration sont versés à la Fondation HEC Montréal, un organisme contrôlé par l'École, et cumulés jusqu'au moment de leur utilisation;
- Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact ou affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Revenus de placement

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividende et les revenus de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes;
- Les produits d'intérêts et de dividendes sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits financiers peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'École, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements très liquides pouvant être convertis en un montant d'encaisse connu et dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Actifs et passifs financiers

L'École a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des produits et charges et présentés dans la fonction d'administration du soutien institutionnel. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

– Encaisse et papiers commerciaux :

L'encaisse est classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les papiers commerciaux sont désignés par l'École comme étant détenus à des fins de transaction parce que l'École juge que l'information financière générée par ce classement est plus pertinente pour la prise de décisions et qu'elle permet de mieux évaluer la performance. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des produits et charges et sont présentées au poste Produits financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Prêts et créances, et autres passifs financiers

- Débiteurs, subventions à recevoir, créditeurs, emprunts bancaires, dû et dette à long terme :

Les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés comme prêts et créances et le découvert bancaire, les créditeurs, les emprunts bancaires, le dû à la Fondation HEC Montréal et à des sociétés apparentées et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les frais de financement sont comptabilisés à l'état des produits et charges lors de l'émission des dettes. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés au poste Produits financiers ou dans les charges d'intérêts présentées distinctement aux produits et charges.

Actifs financiers disponibles à la vente

- Placements :

Les placements, à l'exception des participations dans Intercetco Management inc. et dans Valorisation Gestion, société en commandite, sont classés comme actifs financiers disponibles de la vente et sont évalués à leur juste valeur.

Les pertes ou les gains latents relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente dont les produits de placements ne font pas l'objet d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable. Lorsque les placements sont cédés ou qu'ils subissent une baisse de valeur durable, les gains ou pertes cumulés afférents, présentés à l'état de l'évolution des actifs nets, sont alors reclassés à l'état des produits et charges au poste Produits financiers.

Les gains latents relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente dont les produits de placements sont grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés, à moins qu'ils ne réduisent les pertes latentes constatées antérieurement à l'état de produits et charges ou à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Les pertes latentes relatives aux actifs financiers disponibles à la vente dont les produits de placement sont grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisées à l'état de l'évolution des soldes de fonds (dans le cas d'une baisse de valeur temporaire) ou au poste Produits financiers à l'état des produits et charges (dans le cas d'une baisse de valeur durable), à moins qu'elles ne réduisent les gains latents constatés antérieurement dans les apports reportés. Les gains nets réalisés présentés dans les apports reportés seront virés à l'état des produits et charges au poste Produits financiers au moment où seront engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Finalement, lorsque les placements ayant des pertes latentes, présentées à l'état de l'évolution des soldes de fonds, sont cédés ou qu'ils subissent une baisse de valeur durable, les pertes afférentes sont reclassées à l'état des produits et charges au poste Produits financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lorsqu'un placement est cédé ou qu'il subit une perte de valeur, le gain ou la perte cumulé à l'état de l'évolution des soldes de fonds est alors reclassé en résultat net au poste Revenus nets de placements.

La juste valeur des actions, des obligations et des fonds communs de placement a été établie selon le dernier cours acheteur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par don ou par legs sont comptabilisées à la juste valeur marchande à la date d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipement	
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Autre équipement	5 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et collections sont inscrites au fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur marchande à la date de leur acquisition, par don ou par legs, si cette acquisition peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et elles ne sont pas amorties.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges, à l'exception des gains ou des pertes de change sur les actifs financiers disponibles à la vente. Les gains ou les pertes de change sur les actifs financiers disponibles à la vente sont considérés dans les variations des gains latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente et sont inclus dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'École a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de 13 ans (13 ans en 2009). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 7 ans (7 ans en 2009);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications;
- Les actifs et obligations transitoires constatés lors de l'adoption de ces normes, qui ont été appliquées prospectivement, sont amortis selon la méthode linéaire sur 7 et 13 ans, périodes qui correspondent à la durée estimative de la carrière active du groupe de salariés qui devraient recevoir des avantages en vertu de ces régimes.

4 - PRODUITS FINANCIERS

	2010	2009
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Pertes réalisées sur la cession de placements disponibles à la vente	(11 015)	(45 167)
Revenus de participation des fonds communs de placement du fonds de dotation	366 020	171 304
Intérêts sur les placements désignés comme étant détenus à des fins de transaction	181 140	752 133
Dividendes	16 728	21 999
Autres	12 852	7 572
	565 725	907 841
Fonds avec restrictions		
Pertes sur la cession de placements	(9 584)	(482 835)
Revenus de participation des fonds communs de placement du fonds de dotation	660 101	2 302 098
Intérêts	4 516	15 615
	655 033	1 834 878
Fonds de souscription		
Intérêts	768	7 769

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	121 401	74 969
Frais financiers	<u>22 235</u>	<u>24 328</u>
	<u>143 636</u>	<u>99 297</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	34 375	34 937
Intérêts sur la dette à long terme	<u>3 243 525</u>	<u>4 327 958</u>
	<u>3 277 900</u>	<u>4 362 895</u>

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 3 508 127 \$ (4 110 353 \$ en 2009) et de 65 873 \$ (178 143 \$ en 2009) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

Des ressources non grevées d'affectations de 15 801 \$ (14 705 \$ en 2009) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

7 - SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Le solde des subventions à recevoir au 31 mai 2010 comprend principalement :

- a) Un montant de 7 538 600 \$ (7 681 700 \$ en 2009) correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2010 ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MELS;
- b) Un montant de 1 432 500 \$ (1 409 400 \$ en 2009) pour l'exercice terminé le 31 mai 2010 correspondant au montant du réinvestissement prévu par le MELS;
- c) Une subvention de 1 786 441 \$ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le MELS. Le ministère a indiqué son intention de payer cette somme sur une période de 10 ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mai 2008. Par conséquent, une somme de 178 600 \$ (178 600 \$ en 2009) est incluse dans le solde des subventions à recevoir à court terme et un montant de 762 897 \$ (1 081 997 \$ en 2009) est présenté à long terme.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

8 - DÉBITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité et autres frais	1 674 994	2 089 891
Taxes de vente	700 276	228 111
Organismes sans but lucratif contrôlés	1 383 642	1 115 186
Organismes auxiliaires	217 815	264 029
Autres	275 172	315 921
	<u>4 251 899</u>	<u>4 013 138</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	<u>643 828</u>	<u>1 293 715</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts	<u>7 428</u>	<u>7 428</u>
Fonds de souscription		
Autres	<u>2 190</u>	<u>—</u>
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants	356 891	280 183
Intérêts et dividendes	41 507	63 624
	<u>398 398</u>	<u>343 807</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

9 - PLACEMENTS

Les placements sont classés dans la catégorie des placements disponibles à la vente.

	2010		2009	
	Coût	Valeur de	Coût	Valeur de
	\$	marché	\$	marché
	\$	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement				
Fonds de placement étudiants				
HEC	15 825	22 024	15 825	22 024
Actions canadiennes	322 417	207 097	498 087	347 145
Billets à terme et papiers commerciaux (a)	10 635 913	10 635 913	11 960 745	11 960 745
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	306 668	306 668	263 930	263 930
	<u>11 280 823</u>	<u>11 171 702</u>	<u>12 738 587</u>	<u>12 593 844</u>

- (a) Les placements à court terme de l'École investis dans des fonds de PCAA ont été convertis en billets à terme d'une valeur nominale totale de 16 303 711 \$ (17 324 645 \$ en 2009) après les rachats effectués au cours de l'exercice. Seul le titre de Devonshire, d'une valeur nominale de 300 000 \$ aux 31 mai 2010 et 2009, n'a pas été converti. Une provision supplémentaire de 300 000 \$ a été prise au 31 mai 2010 pour un total de 6 013 000 \$ (5 713 000 \$ en 2009). Les taux d'intérêt des billets à terme varient entre 0 % et 20,697 % (0 % et 6,07 % en 2009) avec des dates d'échéance s'échelonnant de décembre 2021 à juillet 2056. De plus, ces billets sont donnés en garantie (note 13).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

9 - PLACEMENTS (suite)

	2010		2009	
	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$
Fonds de souscription				
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	<u>103 704</u>	<u>103 704</u>	<u>96 124</u>	<u>96 124</u>
Fonds de dotation				
Fonds du marché monétaire canadien	169 122	168 900	154 443	154 443
Fonds du marché monétaire étranger	181 026	170 264	223 635	199 089
Actions canadiennes (b)	1 239 629	1 557 400	1 287 615	1 462 151
Actions américaines (b)	2 041 333	2 161 887	1 976 187	1 927 946
Obligations canadiennes (c)	918 310	917 341	1 132 953	1 144 774
Fonds de placement étudiants HEC	26 374	36 707	26 374	36 707
Fonds de placement Fonds HEC Montréal (d)	<u>36 760 024</u>	<u>33 330 698</u>	<u>34 941 603</u>	<u>29 913 381</u>
	<u>41 335 818</u>	<u>38 343 197</u>	<u>39 742 810</u>	<u>34 838 491</u>

(b) Répartition par secteurs d'activité

	2010		2009	
	Valeur de marché \$	Valeur de marché %	Valeur de marché \$	Valeur de marché %
Énergie	883 573	23,8	1 004 730	29,6
Biens de consommation de base	855 570	23,0	749 235	22,1
Finance	728 438	19,6	598 286	17,6
Consommation discrétionnaire	357 549	9,6	286 174	8,4
Autres	894 157	24,0	751 672	22,2
	<u>3 719 287</u>	<u>100,0</u>	<u>3 390 097</u>	<u>100,0</u>

(c) Ces placements représentent des obligations fédérales, provinciales et de sociétés canadiennes, portent intérêt à des taux variant de 3 % à 6,45 % (3,4 % à 6,85 % en 2009) et échoient de janvier 2011 à novembre 2018. Les placements en obligations, d'une valeur nominale de 880 000 \$ (1 105 000 \$ au 31 mai 2009), ont un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,28 % (5,43 % en 2009).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

9 - PLACEMENTS (suite)

- (d) Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par des gestionnaires de portefeuille externe sous la supervision d'un fiduciaire. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de la Corporation de l'École des hautes études commerciales, de la Fondation HEC Montréal et du programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 46,48 % (47,21 % en 2009).

	2010		2009	
	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$
Placements du Fonds HEC Montréal				
Trésorerie	934 393	948 118	4 617 266	4 650 017
Obligations (i)	20 115 508	20 716 100	15 973 676	16 151 851
Titres adossés à des créances (ii)	1 062 235	1 087 374	1 373 492	1 358 937
Actions canadiennes (iii)	4 078 896	4 219 339	4 731 300	4 348 245
Actions étrangères (iii)	32 931 144	23 231 370	31 920 799	19 952 542
Fonds communs de placement (iv)				
Actions canadiennes	9 382 389	12 448 086	13 563 368	15 727 434
Actions étrangères	7 400 000	7 297 097	1 264 275	1 181 921
Autres placements	1 868 775	1 755 377		
	<u>77 773 340</u>	<u>71 702 861</u>	<u>73 444 176</u>	<u>63 370 947</u>

- (i) Ces placements représentent des obligations fédérales, provinciales et de sociétés canadiennes, portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 10,221 % (2,35 % à 10,75 % en 2009) et échoient de juillet 2010 à décembre 2018. Les placements en obligations, d'une valeur nominale de 19 023 469 \$ (15 084 309 \$ en 2009), ont un taux d'intérêt moyen de 5,27 % (5,43 % en 2009).
- (ii) Ces placements portent intérêt à des taux variant de 3,048 % à 6,868 % (4,445 % à 7,139 % en 2009) et échoient de juillet 2010 à mai 2044. Les placements en titres adossés à des créances, d'une valeur nominale de 1 071 840 \$ (1 357 912 \$ en 2009), ont un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,98 % (5,36 % en 2009).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

9 - PLACEMENTS (suite)

(iii) Répartition par secteurs d'activité

	2010		2009	
	Valeur de marché \$	Valeur de marché %	Valeur de marché \$	Valeur de marché %
Consommation discrétionnaire	3 790 211	13,8	3 253 592	13,4
Énergie	3 974 878	14,5	3 677 210	15,1
Industrie	4 177 484	15,2	3 245 768	13,4
Télécommunications	3 460 632	12,6	3 311 011	13,6
Santé	2 669 243	9,7	2 558 686	10,5
Biens de consommation de base	2 574 380	9,4	1 743 725	7,2
Finance	2 559 004	9,3	2 445 625	10,1
Technologies de l'information	2 356 204	8,6	2 212 286	9,1
Autres	1 888 673	6,9	1 852 884	7,6
	27 450 709	100,0	24 300 787	100,0

Répartition par secteurs géographiques

	2010		2009	
	Valeur de marché \$	Valeur de marché %	Valeur de marché \$	Valeur de marché %
Europe	10 650 392	38,8	9 669 213	39,8
États-Unis	8 306 848	30,3	6 663 039	27,4
Canada	4 219 339	15,4	4 348 245	17,9
Asie	2 776 247	10,1	2 540 163	10,5
Autres	1 497 883	5,5	1 080 127	4,4
	27 450 709	100,1	24 300 787	100,0

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

10 - IMMOBILISATIONS

			2010	2009
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
	\$	\$	\$	\$
Terrains et améliorations des terrains				
Terrains et améliorations des terrains	12 893 021	1 663 459	11 229 562	11 355 940
Aire de stationnement	7 614 827	4 766 610	2 848 217	3 228 959
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 167 198	28 197 907	61 969 291	63 776 296
Améliorations majeures aux bâtiments	44 410 559	13 430 419	30 980 140	26 754 498
Rénovations en cours	5 868 041		5 868 041	1 820 827
Améliorations locatives	426 164	418 983	7 181	92 414
Matériel et équipement				
Équipement informatique	8 093 674	6 233 244	1 860 430	2 235 995
Équipement de communication multimédia	2 031 308	876 704	1 154 604	1 133 004
Mobilier et équipement de bureau	3 336 873	2 446 785	890 088	1 058 671
Autre équipement	2 548 270	2 171 079	377 191	352 937
Équipement spécialisé	244 560	148 750	95 810	120 266
Documents de bibliothèque	12 212 209	10 410 935	1 801 274	1 890 775
Manuels pédagogiques	6 569 797	5 899 074	670 723	663 174
Matériel roulant	170 259	104 575	65 684	93 717
Logiciels, autres que les versions initiales	592 062	458 121	133 941	132 634
Œuvres d'art et collections	399 428		399 428	399 428
	<u>197 578 250</u>	<u>77 226 645</u>	<u>120 351 605</u>	<u>115 109 535</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mai 2009 étaient respectivement de 185 531 436 \$ et de 70 421 901 \$.

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen en fin de carrière. Les prestations de retraite reliées au service avant le 1^{er} janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite reliées au service à partir du 1^{er} janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut pas être négative).

Le régime d'assurance post-retraite consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lequel les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.

Régimes à prestations déterminées

L'École évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 mai de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2008 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2011. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime d'assurance post-retraite a été effectuée en date du 1^{er} juin 2009.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	Régime de retraite (RRHEC)		Régime de retraite (PSR)		Assurance post-retraite	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	243 464 200	203 499 300	2 544 400	2 103 400	7 574 800	6 060 200
Juste valeur des actifs des régimes	244 252 000	213 236 300	5 347 300	4 826 700		
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	787 800	9 737 000	2 802 900	2 723 300	(7 574 800)	(6 060 200)
Solde des montants non amortis (a)	10 026 400	(928 400)	(1 386 800)	(1 931 800)	5 521 400	5 013 800
Actif (passif) au titre des prestations constituées	10 814 200	8 808 600	1 416 100	791 500	(2 053 400)	(1 046 400)

(a) Ces montants incluent les actifs (obligations) transitoires pour :

RRHEC	16 149 900 \$ (17 618 100 \$ en 2009)
RSR	2 575 500 \$ (3 090 600 \$ en 2009)
Assurance	
Post-retraite	(5 207 700 \$) ((5 681 100 \$) en 2009)

L'actif au titre des prestations constituées est de 10 176 900 \$ au 31 mai 2010 (8 553 700 \$ au 31 mai 2009).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation actuarielle à la date de mesure, soit le 31 mai de chaque année, est estimée à partir de la composition des actifs au 30 juin et se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres de capitaux propres	62	58
Titres de créances	29	35
Biens immobiliers	2	
Autres	7	7
	<u>100</u>	<u>100</u>

Régimes dont les obligations au titre des prestations constituées excèdent la juste valeur des actifs des régimes

Les montants présentés précédemment relativement aux obligations au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	7 575 800	6 060 200
Juste valeur des actifs des régimes		
Situation de capitalisation – déficit	<u>7 575 800</u>	<u>6 060 200</u>

Coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)	1 615 300	94 200
Régime de retraite (PSR)	(579 900)	(737 200)
Assurance post-retraite	<u>1 176 900</u>	<u>1 173 200</u>
	<u>2 212 300</u>	<u>530 200</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite (RRHEC)		Régime de retraite (PSR)		Assurance post-retraite	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	5,75	6,75	5,75	6,75	5,75	6,75
Taux de croissance de la rémunération	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	—	—
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	6,75	6	6,75	6	6,75	6
Taux de rendement des actifs des régimes à long terme	6,75	6,75	6,75	6,75	—	—
Taux de croissance de la rémunération	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	—	—

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé (excluant l'évolution du coût en fonction de l'âge des assurés)	7,7 %	7,8 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel (excluant l'évolution du coût en fonction de l'âge des assurés)	4,0 %	4,0 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2029	2029

Prestations versées

Les prestations versées par le régime de retraite (RRHEC) se sont chiffrées à 6 651 000 \$ (5 527 000 \$ en 2009), celles versées par le régime de retraite (PSR) se sont chiffrées à 68 000 \$ (45 000 \$ en 2009) et celles versées par le régime d'assurance post-retraite à 169 000 \$ (127 000 \$ en 2009).

12 - AUTRE ACTIF

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	Coût	Coût
	non amorti	non amorti
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc.	<u>894 737</u>	<u>578 947</u>
	<u>Amortissement cumulé</u>	
	<u>\$</u>	
	<u>368 421</u>	

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mai 2009 étaient respectivement de 894 737 \$ et de 315 790 \$.

L'autre actif est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, jusqu'en 2020.

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'ouverture de crédit, d'un montant autorisé de 7 500 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, porte intérêt au taux de base de 2,25 % au 31 mai 2010 (2,25 % en 2009) et est renouvelable annuellement.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

13 - EMPRUNTS BANCAIRES (suite)

De plus, l'École dispose d'un crédit spécial rotatif autorisé qui s'élève à 14 859 906 \$ (15 144 120 \$ au 31 mai 2009) pour le fonds de fonctionnement, porte intérêt au taux de base moins 1 %, soit 1,25 % au 31 mai 2010 (0,75 % au 31 mai 2009), et se répartit comme suit :

- a) Un crédit de 10 528 489 \$ (10 671 780 \$ au 31 mai 2009) échéant en février 2012, dont 4 737 820 \$ (4 802 300 \$ au 31 mai 2009) sont garantis par des billets à terme d'une valeur nominale de 10 528 489 \$ (10 671 780 \$ au 31 mai 2009) et 5 790 669 \$ (5 869 480 \$ au 31 mai 2009) sont garantis par l'École;
- b) Un crédit de 4 331 417 \$ (4 472 340 \$ au 31 mai 2009) échéant en février 2011, garanti par des billets à terme d'une valeur nominale de 5 775 222 \$ (5 963 120 \$ au 31 mai 2009).

Ces ententes sont renouvelables annuellement.

14 - CRÉDITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 097 813	7 200 801
Salaires, charges sociales et retenues à la source	5 768 476	5 393 277
Vacances à payer	6 083 994	5 718 731
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (relativement aux ajustements de clientèle)	1 200 016	2 439 423
	<u>20 150 299</u>	<u>20 752 232</u>
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	741 455	953 971
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – financement temporaire	10 979	
	<u>752 434</u>	<u>953 971</u>
Fonds de dotation		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>62 734</u>	<u>64 179</u>

15 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	5 527 261	4 650 355
Autres	277 767	144 880
	<u>5 805 028</u>	<u>4 795 235</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

16 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$	\$
Fonds des immobilisations			
Obligations			
Série 6B, 4,7 % et 5,8 %, échéant le 8 février 2012		9 000 000	9 000 000
Série 7B, 3,95 %, 4 % et 4,4 %, échéant jusqu'en février 2017		10 200 000	15 000 000
Fonds d'amortissement		<u>(5 437 000)</u>	<u>(4 977 000)</u>
		13 763 000	19 023 000
Emprunt à terme, 4,013 %, échu le 1 ^{er} décembre 2009			13 239 898
Emprunt à terme, 5,71 %, échéant le 25 octobre 2012	808 240	9 342 320	10 150 560
Emprunt à terme, 5,115 %, échéant le 16 janvier 2023	523 680	9 905 280	10 428 960
Emprunt à terme, 4,2978 %, échéant le 14 octobre 2015	382 400	4 470 400	4 852 800
Emprunt à terme, 4,5775 %, échéant le 16 septembre 2013	324 000	5 352 000	5 676 000
Emprunt à terme, 3,017 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	387 400	7 000 000	7 000 000
Emprunt à terme, 2,257 %, échéant le 25 octobre 2012	<u>1 048 031</u>	<u>15 000 000</u>	
		64 833 000	70 371 218
Versements exigibles à court terme	<u>3 473 751</u>	<u>3 473 751</u>	19 142 218
		<u>61 359 249</u>	<u>51 229 000</u>

Les versements sur les obligations non incluses dans les sommes accumulées dans le fonds d'amortissement, et qui sont subventionnées par le gouvernement du Québec, s'élèvent à 9 770 000 \$ en 2012.

Les versements à effectuer au fonds d'amortissement pour les cinq prochains exercices sont subventionnés par le gouvernement du Québec et s'élèvent à 1 084 000 \$ en 2011 et 2012 et à 182 000 \$ de 2013 à 2015.

Les remboursements sur les emprunts à terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 3 473 751 \$ en 2011 et 2012, à 22 247 259 \$ en 2013, à 5 673 480 \$ en 2014 et à 6 356 480 \$ en 2015.

Au 31 mai 2010, la juste valeur de la dette à long terme est de 71 994 366 \$ (77 246 850 \$ en 2009).

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

17 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Recherche		
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>223 147</u>	<u>—</u>
Fonds avec restrictions		
Recherche		
Solde au début	15 329 886	16 613 822
Montant encaissé au cours de l'exercice	13 638 728	11 952 447
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(12 229 729)</u>	<u>(13 236 383)</u>
Solde à la fin	<u>16 738 885</u>	<u>15 329 886</u>
Produits nets transférés du fonds de dotation		
Solde au début	5 557 925	6 077 954
Revenus de placements	1 461 531	369 516
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(669 369)</u>	<u>(889 545)</u>
Solde à la fin	<u>6 350 087</u>	<u>5 557 925</u>
	<u>23 088 972</u>	<u>20 887 811</u>
Fonds de souscription		
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	96 124	87 037
Augmentation de l'année	<u>7 580</u>	<u>9 087</u>
Solde à la fin	<u>103 704</u>	<u>96 124</u>
Dons reportés		
Solde au début	297 840	234 426
Encaissements des dons	5 109 178	4 872 077
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(4 818 426)</u>	<u>(4 808 663)</u>
Solde à la fin	<u>588 592</u>	<u>297 840</u>
	<u>692 296</u>	<u>393 964</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

18 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds affectés à la recherche	<u>800 000</u>	<u>785 000</u>
Avantages sociaux futurs	<u>4 676 900</u>	<u>–</u>
Affectations d'origine interne du fonds de dotation		
Produits nets non transférés		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	1 059 416	935 692
Fonds pédagogique	941 931	855 311
Fonds de dépannage	785 585	728 595
Projets internationaux	584 597	540 736
Autres	46 026	48 792
	<u>3 417 555</u>	<u>3 109 126</u>
Gains non matérialisés (pertes non matérialisées)		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	(325 416)	(461 700)
Fonds pédagogique	(227 828)	(323 241)
Fonds de dépannage	(182 115)	(253 529)
Projets internationaux	(115 364)	(163 678)
Autres	61 206	44 108
	<u>(789 517)</u>	<u>(1 158 040)</u>
	<u>2 628 038</u>	<u>1 951 086</u>
	<u>8 104 938</u>	<u>2 736 086</u>
Fonds de dotation		
Capital (a)		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	873 829	858 027
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	199 544	199 544
	<u>4 773 373</u>	<u>4 757 571</u>

(a) Ce capital a été transféré au fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du conseil d'administration.

19 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Perte latente des placements du fonds de dotation	<u>(2 238 805)</u>	<u>(3 781 980)</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

19 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE (suite)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Capital	<u>26 477 035</u>	<u>25 590 408</u>

20 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	313 093	1 556 772
Débiteurs	354 346	2 248 371
Frais payés d'avance	(22 071)	(218 001)
Créditeurs	(804 914)	1 150 411
Produits reportés	1 009 793	1 325 001
Apports reportés	2 722 640	(1 497 038)
	<u>3 572 887</u>	<u>4 565 516</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités de fonctionnement se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Intérêts versés	3 586 681	4 534 783

21 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation HEC Montréal, la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal, Gestion, Revue Internationale de Gestion (ci-après la « Revue ») et Valorisation Gestion, société en commandite. La Fondation HEC Montréal et la Revue sont constituées en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). La Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal est constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires. Elles sont toutes des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation HEC Montréal a pour objet de promouvoir et de financer la recherche faite dans les différents domaines d'activités de l'École. La Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'École. La Revue publie trimestriellement la revue Gestion, Revue Internationale de Gestion, et les recueils de la collection Racines du Savoir. L'École nomme les membres du conseil d'administration de ces trois organismes. Valorisation Gestion, société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. La société en commandite a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

21 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Les états financiers de la Fondation HEC Montréal, de la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et de la Revue sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de ces entités aux 31 décembre 2009 et 2008 pour la Fondation HEC Montréal, aux 31 mai 2010 et 2009 pour Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et aux 30 avril 2010 et 2009 pour la Revue sont les suivants :

Fondation HEC Montréal

	<u>2009-12-31</u>	<u>2008-12-31</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>33 515 435</u>	<u>27 983 529</u>
Passif à court terme	1 210 998	199 865
Apports reportés	16 020 925	15 002 013
Actifs nets	<u>16 283 512</u>	<u>12 781 651</u>
	<u>33 515 435</u>	<u>27 983 529</u>
Résultats des activités		
Produits	536 920	1 255 288
Charges	<u>(134 649)</u>	<u>(116 757)</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École	402 271	1 138 531
Contribution à l'École	<u>(1 165 453)</u>	<u>(162 534)</u>
Résultats excédentaires (insuffisants)	<u>(763 182)</u>	<u>975 997</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	4 207 388	3 394 502
Fonds affectés au soutien à la recherche et au développement pédagogique de l'École	9 363 591	7 579 647
Produits financiers affectés aux mêmes fins que le capital grevé d'affectations d'origine externe	2 131 741	1 339 525
Apports et produits financiers grevés d'affectations d'origine externe	10 991	(24 519)
Apports non affectés	<u>569 801</u>	<u>492 495</u>
	<u>16 283 512</u>	<u>12 781 650</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

21 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal

La Fondation a engendré un surplus de 487 048 \$ pour l'exercice 2009-2010. Ce surplus est le résultat de l'excédent des produits par rapport aux charges concernant les activités de stationnement.

	<u>2010-05-31</u>	<u>2009-05-31</u>
	\$	\$
Résultats des activités et situation financière		
Produits	1 173 821	1 114 928
Charges	<u>686 773</u>	<u>720 904</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École	487 048	394 024
Contribution à l'École (a)	<u>(487 048)</u>	<u>(394 024)</u>
Actifs nets	<u>—</u>	<u>—</u>

(a) Cette somme est incluse dans les produits de dons du fonds de souscription.

Au cours de l'exercice, l'École a réalisé auprès de la Fondation des produits de gestion et de location reliés à l'exploitation du stationnement de l'École totalisant 657 745 \$ (692 219 \$ en 2009). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Gestion, Revue Internationale de Gestion

	<u>2010-04-30</u>	<u>2009-04-30</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>350 333</u>	<u>329 397</u>
Total du passif	161 110	184 832
Actifs nets	<u>189 223</u>	<u>144 565</u>
	<u>350 333</u>	<u>329 397</u>
Résultats des activités		
Produits	259 046	194 015
Charges	(214 387)	(230 741)
Contribution de HEC Montréal		10 000
Résultats excédentaires (insuffisants)	<u>44 659</u>	<u>(26 726)</u>

Intercetco Management inc.

L'École détient une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique. Dans ses états financiers, l'École comptabilise sa participation à la valeur de consolidation.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

21 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Au cours de l'exercice, l'École n'a aucun contrat de formation (93 000 \$ en 2009, inclus dans le fonds avec restrictions).

22 - ENGAGEMENTS

Location de locaux

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 31 août 2020, à verser 1 770 900 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 185 309 \$ en 2011 et à 160 894 \$ de 2012 à 2015.

Rénovations en cours

L'École s'est engagée par contrats à verser une somme de 21 607 707 \$ pour divers projets de rénovation. Au 31 mai 2010, le montant des travaux s'élève à 4 444 261 \$. Le solde des engagements à venir est de 17 163 446 \$. Les rénovations sont en cours et devraient se terminer en 2011.

Campagnes de financement

Les engagements de souscriptions à recevoir dans le cadre des campagnes de financement sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits au bilan.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

22 - ENGAGEMENTS (suite)

Le solde des engagements s'établit comme suit au 31 mai 2010 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016-20	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Campagne tripartite « Un monde de projets »	247 000	94 000	4 000				345 000
Campagnes annuelles HEC	1 258 076	1 122 950	688 263	466 800	277 663	766 500	4 580 252
	<u>1 505 076</u>	<u>1 216 950</u>	<u>692 263</u>	<u>466 800</u>	<u>277 663</u>	<u>766 500</u>	<u>4 925 252</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

23 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de l'École dans sa gestion du capital visent à préserver son capital et à maximiser le revenu de placement qu'elle en retire. L'École définit son capital comme étant les soldes de fonds non affectés, les affectations d'origines interne et externe, les fonds affectés à titre de dotation et les dettes à long terme.

À l'égard de l'utilisation de son capital, l'objectif de l'École est de maintenir sa capacité financière à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

L'École n'est pas assujettie à des restrictions sur son capital, à l'exception des apports affectés d'origine externe provenant d'organismes subventionnaires et d'apporteurs de fonds. Ces restrictions sont prévues dans les ententes et concernent des projets particuliers. Au cours de l'exercice, l'École s'est conformée à ces exigences et fait un suivi continu de celles-ci.

24 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 31 mai 2010. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

**25 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS,
ET RISQUES FINANCIERS**

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'École est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'École.

L'École ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2010

**25 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS,
ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'École n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

L'École est exposée à l'autre risque de prix en raison des placements en actions, en obligations et en fonds communs de placement étant donné que des variations du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'École exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'École est exposée.

Le risque de crédit de l'École provient principalement des droits de scolarité. L'École n'exige pas de garantie de ses clients ni de ses étudiants. De plus, le solde des comptes étudiants est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'École aux créances douteuses n'est pas importante.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que l'École dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'École établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations, même dans l'éventualité d'une perte monétaire relative aux PCAA.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 31 mai 2010

**25 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS,
 ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Risque de change

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellés en devises détenus dans le fonds de dotation. Les actifs libellés en devises aux 31 mai 2010 et 2009 se détaillent comme suit :

	2010		2009	
	Valeur en dollars canadiens	Valeur dans la devise d'origine	Valeur en dollars canadiens	Valeur dans la devise d'origine
	\$		\$	
Dollars américains	9 015 640	8 617 511	7 269 257	6 631 929
Euros	2 509 697	1 954 106	2 349 748	1 517 533
Yens	896 206	78 202 963	626 487	54 477 164
Autres	1 806 624		2 092 078	
	<u>14 228 167</u>		<u>12 337 570</u>	

L'École ne conclut pas de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée.

26 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été converties selon les PCGR ou reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.